



Trop c'est trop !

Voilà plusieurs semaines que l'association est à nouveau confrontée à une situation plus qu'inconfortable sur la prise en charge des demandeurs d'asiles déboutés ou primo-arrivants.

La DDASS et de la Préfecture « interdit » à l'ARS de prendre en charge une famille de 7 personnes dont deux enfants (7 mois et 4 ans). Après diverses pressions d'ordre syndicales et médiatiques cette famille a été hébergée... puis remise dehors. A ce jour elle « campe » devant le 37 boulevard d'Austrasie.

Cette situation est pour nous intolérable, pour vous également nous en sommes sûrs !

Il est hors de question que les travailleurs sociaux de l'ARS soient les outils dociles et décérébrés de la Préfecture et de la DDASS !

Que chacun assume ses responsabilités ! Dans le même temps, la préfecture n'assume pas les lois iniques mise en place dans notre chère République et demande à la DDASS de ne peut pas prendre en charge ces personnes. Elles se retrouvent donc dans ce No Man's Land : en situation irrégulière mais régularisable, expulsable mais pas expulsée bref ... sur le trottoir !

Ce n'est pas à nous d'assumer cette situation !

Nous appelons les salariés du 37, du 156, du PAU et du Samu Social qui ont TOUS la possibilité d'héberger ces personnes à DESOBEIR aux consignes et de prendre leurs responsabilités de citoyens.

Nous rappelons que SUD ARS apportera un soutien inconditionnel et sans limites à tous les salariés dans cette situation.

« La désobéissance est un acte public, décidé en conscience. En agissant ainsi, on s'adresse au sens de la justice de la majorité de la communauté et on déclare que, selon une opinion mûrement réfléchie, les principes de coopération sociale entre des êtres libres et égaux ne sont pas actuellement respectés »

Pour tout contact urgent :

*Jean Luc Chapelier, représentant syndical SUD ARS : 0615019497
Catherine Jacques, Déléguée du personnel CGT ARS: 0383304300*